



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2023 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025

PRENEZ AVIS que le Conseil municipal de la Ville de Coteau-du-Lac tiendra une séance extraordinaire, le mercredi 21 décembre 2022, à 19 h 00, au pavillon Wilson, sis au 4b rue Principale à Coteau-du-Lac, au cours de laquelle il procédera à l'adoption du budget pour l'exercice financier 2023 et à l'adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2023-2024-2025

Prenez également avis que les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

DONNÉ à Coteau-du-Lac, en ce 14 décembre 2022.

Chantal Paquette, OMA
Greffière
